



# COLLABORER AVEC LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS POUR MIEUX ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

## Objectifs

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adapter son accompagnement et de l'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et de partage des informations. Il sera également capable d'adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs intervenant auprès de l'enfant.

## Savoirs

- Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux-ressources nationaux et locaux.
- Les aides financières, matérielles et humaines.
- Les professionnels du secteur du handicap et leurs missions.
- La continuité de l'accompagnement et la démarche de projet personnalisé : définitions, enjeux et principes.
- Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE.
- La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance et de handicap.
- La communication et la posture professionnelle.
- Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- La parentalité et le handicap : les enjeux de l'annonce, les impacts du handicap sur la cellule familiale, le droit au repos et les dispositifs de soutien.

## Savoir-faire

- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenant : écoute active, reformulation, questionnement.
- Expliquer le cadre de ses missions aux parents et aux autres professionnels intervenants.
- Recueillir des informations sur les attentes des parents et sur la situation de l'enfant, ses particularités et ses potentialités.
- Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les actions des autres professionnels.
- Proposer des actions répondant aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents en fonction de son handicap.
- Recueillir, analyser et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement, dans le respect des obligations professionnelles.
- Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- Renseigner et orienter les parents sur les aides et les dispositifs de soutien mobilisables.
- Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.



## Programme :

3 jours  
21 heures  
Réf MICFPAEH22  
Pré-requis pédagogique : aucun  
Public : Tout salarié.e.  
Salarié.e du  
Particulier Employeur  
De 10 à 12 participants-es

**Méthodes et support pédagogiques :**

- Apports théoriques
- Travail individuel et en sous-groupe
- Interactions stagiaires/formatrice
- Mise en situation
- Etudes de cas

Évaluation : Grille d'autoévaluation / Quiz

**Intervenante :**

**Céline DJALEM**  
Psychopédagogue  
Spécialisée handicap